

Les sœurs du Bon-Pasteur sont chargées de combler ce déficit ; pour cela, elles tiennent des bazars, se livrent à des travaux manuels de toute espèce, cousent, lavent, et, quand les besoins sont trop pressants, on les voit passer par les maisons, et mendier..... !

MATERNITÉ DE SAINT-JOSEPH.

Cet hospice fut fondé en 1852, par M. l'abbé Auclair, curé de Québec, et par Mlle Marie Méthivier.

Une maison fut d'abord louée dans le faubourg Saint-Jean, moyennant \$24 par année.

Il s'agissait de meubler cette maison ; Mlle Méthivier s'en chargea.

Mlle Méthivier avait en sa possession la somme de quarante sous. Avec cette somme, elle acheta un crucifix qu'elle cloua à la muri ille nre.

Quelques jours plus tard, une pieuse dame de cette ville fit don à l'établissement de deux chaises. Jusque-là, Mlle Méthivier s'était assise sur les tablettes des fenêtres.

La première paillasse donnée à l'établissement fut achetée par un prêtre du Séminaire, le saint prêtre Léon Gingras.

Les communautés religieuses de la ville, l'Archevêché, le curé de Québec, prêtèrent main-forte à l'établissement, pendant que Mlle Méthivier mendiait pour subvenir aux plus pressants besoins de la nouvelle corporation.

La souscription de l'Archevêché s'élevait à dix louis par année ; celle du curé de Québec, l'abbé Auclair, s'élevait au même chiffre.

Une incorporation fut demandée. Les noms des pieuses dames de Québec qui figurent dans cet acte d'incorporation sont les suivants : Mlle Méthivier, Mesdames Juge Panet, Taschereau, Taschereau, Tétu, Tétu, Pelletier, Carrier, Langevin, Bilodeau.

Depuis lors, l'établissement s'est maintenu au moyen de bazars, de quêtes, et avec le revenu minime des pensionnaires.

La législature provinciale accorde aujourd'hui généreusement à l'institution 120 louis par année.